

Réponse à la demande d'**A**ccord **T**echnique **P**réalable
ou de **P**ermission de **V**oirie (R.A.T.P.P.V.)

N°

LE DEMANDEUR / MAITRE D'OUVRAGE

Nom :

Dénomination :

Adresse :

Tél : @ :

Référence du dossier :

LOCALISATION DU PROJET

Voie(s) (Ensemble des voies concernées par le projet) :

La R.A.T.P.P.V est limitative en ce sens que tous les travaux qui ne sont pas nettement précisés ne sont pas autorisés.
Elle n'est pas valable pour la (les) voie(s) concernée(s) par un autre gestionnaire de voirie.
Toute modification devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'A.T.P.P.V.

REPONSE A LA DEMANDE D'ACCORD TECHNIQUE PREALABLE OU PERMISSION DE VOIRIE

- Accord Technique **SANS** réserve
- Accord Technique **AVEC** réserve(s)
- Refus motivé
- Dérogation motivée

PRESCRIPTIONS

L'exécution des travaux sera conforme au règlement de voirie de Louverné, disponible en consultation et téléchargement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La présente formalité ne dispense pas l'exécutant de souscrire une demande d'arrêt de circulation et de stationnement auprès de la mairie.

Date :/...../.....

Signature :